

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Mascouche tenue le 30 août 2021 à 19h

210830-46

DÉCLARATION DE MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

CONSIDÉRANT QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bertrand Lefebvre appuyé par madame la conseillère Louise Forest

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De proclamer Mascouche municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

Extrait certifié conforme, ce 1er septembre 2021



Greffier ou assistante-greffière ou assistante-greffière adjointe